	SMMAG	I
	Liste des délibérations adoptées	Ì
	Comité Syndical du 11 Avril 2024	<u> </u>
		Į
1	Compétences obligatoires - Modification des effectifs du SMMAG	Adoptée
2	Compétences obligatoires - Modalités en faveur de l'accueil des jeunes en contrat d'apprentissage au sein du SMMAG pour l'année 2024	Adoptée
3	Compétences obligatoires - Gestion active de la dette : stratégie de gestion pour 2024 et bilan 2023 des opérations engagées	Adoptée
4	Compétences obligatoires - Détermination des barèmes de remboursement des frais occasionnés par les déplacements professionnels des agentes, agents et invités du SM	Adoptée
5	Mobilités partagées actives et intermodalités - Subvention à l'association ADTC pour l'année 2024	Adoptée
6	Mobilités urbaines - Subvention au collectif des ateliers d'autoréparation "la Clavette" pour 2024	Adoptée
7	Compétences obligatoires - Participation du SMMAG au programme d'actions d'Acoucité pour l'année 2024	Adoptée
8	Compétences obligatoires - Activité entre l'Agence d'urbanisme de la région grenobloise et le SMMAG : Convention d'application pour l'année 2024	Adoptée
9	Compétences obligatoires - Adhésion au GART 2024	Adoptée
10	Compétences obligatoires - Conventions de partenariat conclues avec les clubs sportifs pour la promotion des services du SMMAG - Conventions-type de partenariat avec les opérateurs du territoire et association d'intérêt général	Adoptée
11	Mobilités partagées, actives et intermodalités- Subvention pour l'organisation d'une compétition urbaine de vélo tout terrain	Adoptée
12	Mobilités partagées, actives et intermodalités - Autorisation donnée au Président de signer la convention d'objectifs 2024 avec l'AGEDEN	Adoptée
13	Mobilités partagées, actives et intermodalités - Pôle d'échanges multimodal de Brignoud : définition des objectifs poursuivis et des modalités de la concertation préalable	Adoptée
14	Mobilités urbaines – Prolongation et élargissement de la participation au programme ColisActiv' - Soutien financier aux entreprises de livraison du dernier kilomètre en modes actifs	Adoptée
15	Compétences obligatoires - Nouvelle feuille de route pour une logistique urbaine durable dans la région grenobloise	Adoptée
16	Mobilités partagées, actives et intermodalités - Création d'une liaison inter-rives entre Saint-Ismier et Le Versoud : bilan de la concertation préalable	Adoptée
17	Mobilités partagées, actives et intermodalités - Création d'une liaison inter-rives entre Saint-Ismier et Le Versoud : concertation pour la mise en compatibilité des documents d'urbanisme des communes de Saint-Ismier et Le Versoud - MECDU par voie de Déclaration de Projet	Adoptée
18	Mobilités partagées, actives et intermodalités - Liaison inter-rives modes actifs Crolles-Brignoud - Concertation pour la mise en compatibilité du document d'urbanisme de la Commune de Crolles	Adoptée
19	Mobilités urbaines - Tarification des réseaux de transports du SMMAG: création d'une tarification zonale unifiée sur les réseaux du SMMAG	Adoptée
20	Mobilités urbaines - Opérations de grandes révisions dites de mi-vie du tramway CITADIS - Autorisation du président à signer un marché d'expertise structure.	Adoptée
21	Mobilités urbaines - Renouvellement de l'infrastructure billettique du réseau de transports en commun de l'agglomération grenobloise - Autorisation au Président à signer	
	un avenant n°5 au marché n° 2018- 112 passé avec la société CONDUENT afin d'étendre le système billettique en place aux territoires du Grésivaudan et du Pays Voironnais	Adoptée
22	Compétences obligatoires - Enquête origine destination sur l'ensemble du réseau de transports en commun de l'aire Grenobloise - Autorisation donnée au Président de signer le marché	Adoptée